

Lieu : Maison Du temps libre/ Heure : De 18h30 à 20h30

Présent-es

Mme Françoise FOUBERT, *Adjointe à la Démocratie Participative*, Mme Lyliane MAINCENT, *adjointe à la citoyenneté*, Mme Catherine MADELEINE, *adjointe à l'action sociale, aux solidarités et à la lutte contre les violences intrafamiliales* ; Référentes de St Martin de Tallevende. M. Stéphane SIMON *Directeur du service des sports et des association Vire Normandie*, Mr Patrick GRESEL *directeur des services techniques Vire Normandie*, M. Quentin BUTAVAND, *responsable service citoyenneté*, M Jean-Marie BLOTTIERE, Mme Joëlle VENIARD, M Didier VENIARD, M Roger PAILLARD, M Claude GOETHALS, M Patrick BATAILLE, Mme Isabelle SEGUIN, Mme Léa SEGUIN, M Franck SEGUIN, Mme Sylvie OZANNE, Mme Michèle HEDAU, Mme Valérie ROULLIN LEFEBVRE, M Bernard HEUDE, Mme Hélène HEUDE, Mme Nathalie CHENU, M Michel HUARD, Mme Catherine BOUTON, M Daniel BERTON, Mme Sophie CANDEA, Mme Elisabeth LEPLANOIS, M Christian PERRIER, M Yannick GIGAN, Mme Paulette RIFFAULT, Mme Raymonde CHRETIEN, Mme Marie Thérèse DAIGREMONT, Mme Nicole LEPLANOIS, Mme Monique CALMELS, Mme Nicole DAULNE, Mme Madelaine DUPONT, Mme Valérie DUPONT, Mme Françoise LEVALLOIS, Mme Maryse HARDY, M Jacques HARDY, Mme Nadine ROUYER, M Guy ROUYER, M Sébastien BERTAUX, M Daniel MAZIER.

Excusés

M. Marc ANDREU-SABATER, *Maire de Vire Normandie*.

ORDRE DU JOUR

N° du point	Thème
1	Réponses aux questions des habitants du quartier Centre-ville. Permanences de Mme Françoise Foubert au bâtiment Henry Lesage.
2	Présentation de la réforme de l'adressage.
3	Informations diverses quartier Centre-ville.

Introduction

Madame Françoise FOUBERT Adjointe chargée à la Démocratie Participative souhaite la bienvenue aux conseillers.es de quartier et les remercie d'être présents ce soir à la réunion.

Elle propose l'ordre du jour :

- Réponses aux demandes du conseil de quartier.
- Végétalisation des cimetières
- Présentation de l'adressage.
- Dates des permanences du service Démocratie Participative bâtiment Henry Lesage.

1. Réponses aux demandes du conseil de quartier de St Martin de tvde

- Développer une communication efficace pour les conseils de quartier

↳ Identifier clairement la démocratie participative et les réunions de quartier avec une adresse mail et un numéro de téléphone sur tous les documents utilisés. Outil pour développer et favoriser les échanges entre les habitants et le service. Le service des sports et associations dédié à la démocratie participative se charge de l'identification en mettant une adresse mail à disposition des usagers :

↳ **Mail : conseilsdequartier@virenormandie.fr**

↳ Mme Foubert informe les habitants du quartier qu'elle tiendra régulièrement des permanences au service démocratie participative, situé 14 rue Chenedollé bâtiment Henry Lesage, (près de la médiathèque) afin de répondre aux interrogations des habitants du quartier et les rencontrer. Se présenter sans rendez-vous.

- Dates et horaires des permanences tous les 4èmes lundis du mois à partir de février 2023 entre 16h à 18h :

- Lundi 27 février 2023 de 16h à 18h bâtiment Henry Lesage
- Lundi 27 mars 2023 de 16h à 18h bâtiment Henry Lesage
- Lundi 24 avril 2023 de 16h à 18h bâtiment Henry Lesage
- Lundi 22 mai 2023 de 16h à 18h bâtiment Henry Lesage
- Lundi 26 juin 2023 de 16h à 18h bâtiment Henry Lesage

-Propreté des espaces publics

Le marché du samedi pose des problèmes de propreté après le départ des marchands ambulants. Un commerçant est plus particulièrement repéré. Il vient moins souvent et la place est plus propre. Une bonne évolution.

-circulation et stationnement à Martilly

Plusieurs points sont dangereux.

➤ Le pont de Martilly avec l'agrandissement de Sofrilog qui amène une augmentation des poids lourds et des blocages de circulation. De plus ce passage est piéton et vélo mais très étroit et donc dangereux. Pour ce cas, l'emprise au sol ne permet aucune modification. Il faut inciter le plus possible les usagers piétons ou cyclistes à utiliser la piste cyclable.

➤ Vitesse excessive au niveau de la place, près du pont et devant les commerces. Le passage piéton en 3D n'est pas efficace, le risque d'accident est réel. On constate une augmentation de la vitesse très dangereuse juste après la MFR et la Florie

 **Les vitesses excessives des conducteurs à ces endroits relèvent des contrôles de gendarmerie. Il est souhaitable qu'ils soient renforcés**

➤ Il est demandé de remettre le passage piéton qui a été enlevé devant chez Mr Mme Yver

➤ La passerelle sur la Vire rue du 8 Aout est glissante et dangereuse en fonction de l'humidité du bois

 **Les services techniques sont informés de ce problème qui existe par ailleurs à Vire. Une analyse de situation est en cours**

➤ Des garages rue Legauffre sont au bord de la piste cyclable. Le risque de collision existe car il faut couper la piste pour utiliser le garage. L'existence de la piste cyclable ne permet pas de résoudre ce problème. La vigilance est de mise pour tous les usagers et riverains.

Un projet municipal existe pour réaménager ce secteur, redessiner la place, sécuriser les voies de circulation. Ce projet n'avance pas significativement pour le moment. Cependant, la sécurité des personnes est une priorité et reste une préoccupation majeure qui fait l'objet d'actions pour la résolution des problèmes.

-Aménagement et réhabilitation des espaces

➤ Rénovation rue Emile Berger. Cette rue a été refaite en partie.

➤ Le projet de lotissement face à l'hippodrome avance, il est à l'étude. Il est prévu pour 2024/2025. Il est présenté selon deux options. Une avec un porteur de projet et 25 logements, ou en acquisition de 15 parcelles pour des constructions individuelles. Catherine Madeleine communiquera à ce sujet.

➤ Au lieu-dit « La vierge », des inondations ont altéré le chemin empierré. Les travaux de curage ont été réalisés.

➤ Au niveau du pont SNCF rue de Granville, deux accidents ont endommagé le pont. Les travaux sont réalisés par le département.

-Gestion des déchets

➤ Quel est le projet pour la gestion des déchets ? Cette question inquiète les participants qui mettent en avant les difficultés et les inquiétudes qu'ils rencontrent. Un point particulier est soulevé en ce qui concerne la gestion des volumes en fonction de l'évolution des familles. La famille s'agrandit (augmentation du volume avec les couches,) Ou le contraire la famille diminue, (départ d'un jeune, ou décès d'un habitant). Comment seront recalculés les coûts de la redevance incitative.

D'autre part, des questions autour des fréquences des tournées, de l'accompagnement des personnes en perte d'autonomie, de la situation des bacs de réception, ou de la mutualisation des bacs de compostage...

➡ Les réponses à ces questions seront apportées au cours des réunions d'information qui se dérouleront dès que le projet sera activé. D'autre part, les participants souhaitent donner leur avis et comprendre le système de fonctionnement avant la clôture du dossier. Voir si l'IVN peut donner quelques éléments de réponses.

2. Présentation du projet de végétalisation des cimetières de Vire Normandie :

La loi Labbé du 6 Février 2014 vise à mieux encadrer l'utilisation des produits phytosanitaires pour l'entretien des espaces verts, promenades et voies. Accessibles ou ouverts au public. La ville de Vire Normandie, en 2016 a fait le choix d'utiliser une méthode alternative. Ci-joint un document complet qui présente les sites à traiter, les moyens mis en places, les coûts à régler. [Végétalisation présentation maison du temps libre](#)

3. Présentation de la réforme de l'adressage :

Au cours de la réunion publique du 22 Décembre 2022 à la mairie de Vire, une présentation a été faite pour expliquer et décrypter la nécessité de revoir l'organisation de l'adressage sur Vire Normandie.

Ce changement s'appuie sur la nécessité de respecter la nouvelle réglementation et l'organisation de la commune nouvelle. Pourquoi modifier l'adressage ?

A noter 6 domaines Impactés par la simplification des adresses :

- La sécurité et les moyens de secours :

- Recherches précises des lieux, identification des zones d'intervention.

- L'utilisation du GPS :

- Le GPS ne prévoit qu'une seule ligne pour rechercher la commune, à terme tous les GPS ne seront plus en mesure de rechercher les communes déléguées.

- Absence d'arrêtés ou de délibérations :

- Plusieurs rues ont été créées sans avoir été précédées d'un arrêté ou d'une délibération. Il est difficile de délivrer des attestations aux habitants. De plus, des rues ne sont parfois pas rentrées dans le logiciel élection base de civil enfance pour les inscriptions.

- Fibre optique :

- Seules les adresses disposant d'un numéro et d'un nom de voie pourront être raccordées au très haut débit.

- Elections.

- Pour éviter toutes les erreurs d'affiliation de bureau de vote en fonction du découpage, toutes les adresses sont entrées dans un logiciel métier élection.

- Marketing territorial :

- Pour accentuer l'image de la collectivité, au sein d'une charte graphique de dénomination de voie. Le quartier de l'orient verra quelques changements de noms et de numéros de rues. Seules les voies seront modifiées s'il y a un conflit avec un doublon ou une fusion (rue du bois de Neuville, rue des lavandières, impasse du vieux lavoir, rue d'Aunay, rue de Blon, impasse trainerie, impasse Barbiche, impasse du petit Blon,) Les habitants seront sollicités pour participer aux décisions à prendre en ce sens.
- Pour rappel, les communes nouvelles ont choisi une thématique pour la nouvelle nomination. Vire propose de valoriser des femmes et des hommes qui ont contribué au développement, à la culture, à l'histoire de la ville. Une valorisation des femmes est recherchée.
- Une conseillère numérique sera associée à l'accompagnement des usagers pour toutes les démarches. Les changements obligatoires (certificat d'immatriculation, modification d'adresse aux organismes CPAM.CAF.Electricité. Gaz etc...). De plus, la ville fournira aux habitants un guide de nouvelles pratiques et de suivi des démarches à faire.



Demande de participation à l'adressage des habitants du secteur de saint Martin

- Les participants à la réunion de quartier sont invités à consulter la liste des noms de rues qui vont bouger afin de discuter et partager ce projet avec les voisins et riverains de ces rues. Certains noms de rues vont changer, pour les lieux dits y seront annexés à des précisions comme rue, chemin, etc... La priorité des choix revient aux habitants. Le thème choisi par les élus de Vire Normandie est : **Des hommes et des femmes illustres à Vire.** Il est souhaitable d'avoir des propositions négociées pour la prochaine réunion du 17 Mai. D'ici là, Françoise Foubert propose des temps de rencontres lundi 27 février, lundi 27 Mars, lundi 24 Avril de 16h à 18h au bâtiment Lesage, rue Chênedollé.

- Liste des changements des noms de rues pour les raisons de mises en conformité et réglementaires. Sentier des jasmins ; chemin de la fontaine ; rue du chêne, la fieffe ; la nôtre dame, le bourg de st martin, le cerisier.

.....

La prochaine réunion de conseil de quartier est programmée :

Le mercredi 17 Mai 2023 à 18h30

Salle du temps libre

(Ce compte-rendu vaut Invitation au prochain conseil de quartier)

Contactez vos voisins.

N°	Date demande	Quartier	Titre	Précision lieu	Description	Catégorie
1	23/02/2023	St Martin	Vitesse excessive	Place de Martilly, près du pont et devant les commerces, et après la MFR	Le passage piéton 3D n'est pas efficace. Risque réel d'accident.	Sécurité routière
2	23/02/2023	St Martin	Passage piéton	Devant chez Mr et Mme Yver	Demande de remettre le passage piétons	
3	23/02/2023	St Martin	Passerelle glissante	Passerelle sur la vire		